



Compte rendu
CHSCT du 23 avril 2018

Évreux , le 23 avril 2018

Représentants du personnel présents :

<u>Solidaires Finances :</u> <ul style="list-style-type: none">- Benoît COURTAUT- Isabelle LAURENT- Jean-christian ETIENNE- Aurélie HERKOUS	<u>FO :</u> <ul style="list-style-type: none">- Aline DORCHIES- Vincent GILLES- Fabien DUBOST (expert) <u>CGT :</u> <ul style="list-style-type: none">- Arnaud TALARD
---	--

En réponse à notre déclaration liminaire, le Président a indiqué qu'il y avait plusieurs points sur lesquels nous pourrions être d'accord. Le fait « d'adapter le travail à l'homme » passe par des mesures de simplifications et une priorisation des tâches qui, selon lui, ne sont pas assez développées et mises en avant. Il estime également que la vision du Service Public des agents est biaisée puisque le Service Public a changé.

Le Président ne considère pas que la rédaction d'une charte « des bonnes relations de travail » indique une situation inquiétante et dégradée, mais permet d'énoncer les choses clairement.

Concernant les réorganisations de service et la consultation des agents en amont, le Président est d'accord pour anticiper les restructurations, mais il évoque les difficultés à faire coïncider les calendriers de décisions et de communication. Il est obligé de travailler et d'avancer sur des hypothèses de restructurations en interne et de façon confidentielle, car les éventuelles pistes de réorganisation seraient source de conflit avec les agents.

Après ces quelques éléments de réponses, nous sommes passés à l'ordre du jour.

1) Approbation du PV du 27 novembre 2017 :

Le procès-verbal n'appelait aucune remarque particulière et a été approuvé à l'unanimité.

2 et 3) Présentation des rapports de visite de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) et du médecin de prévention :

L'ISST a effectué des visites sur les sites de Bernay, Verneuil sur Avre et Les Andelys. Le médecin de prévention s'est rendu sur le site de Bernay. On note cependant que des problèmes récurrents ont de nouveau été soulignés :

- on constate sur tous les sites la présence de produits d'entretien sans fiches de données de sécurité correspondantes. Il convient de remplacer les produits dangereux, notamment les produits à base de javel, par des produits qui le sont moins.

- plusieurs sites possèdent encore des cerceuses. Cependant, les consignes générales de sécurité concernant ces machines ne sont pas disponibles. Le Président s'interroge également sur l'utilité actuelle de ce matériel.

- il est aussi évoqué la question des archives qui occupent une place importante sur de nombreux sites. Il convient de s'interroger sur la portance du plancher en certains endroits. Un important travail de pilonnage devra également être réalisé.

- on note également des incohérences concernant les issues de secours et les plans d'intervention et d'évacuation. Ceux-ci seront prochainement mis à jour et affichés dans les services concernés. A la

demande du Président, un rappel sera fait auprès des chefs de service concernant les exercices d'évacuation obligatoires à effectuer chaque année.

- sur certains sites, les sanitaires ne sont pas nettoyés quotidiennement, contrairement à ce qui est préconisé par le Code du Travail. Le Président demande à ce que l'on remédie à ce problème.

Nous serons attentifs à la résolution des points mis en avant par l'ISST et le médecin de prévention.

4) Présentation pour avis du Programme Annuel de Prévention (PAP) 2018 :

Le projet de PAP comprend 58 lignes sur les 573 lignes du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), soit 10,12 %.

Nous notons cette année la présence d'un risque classé A, à la demande du Président. Les cotations en B (5) concernent principalement des risques liés à l'activité physique et à l'utilisation du véhicule. Nous déplorons cependant que les Risques Psycho-Sociaux (RPS) ne représentent que 8,6 % du PAP alors qu'ils représentaient 40,5 % du DUERP.

Le Président estime que la prévention des RPS passe par des mesures de simplifications et une priorisation des tâches. Il faut « lutter contre le travail inutile ». Il reconnaît que « les simplifications auraient dues être mises en place bien avant, 15 ans de suppressions conséquentes d'emplois mais seulement 5 ans de mise en place de simplification ».

Un avis sur le PAP (joint en annexe) a été rendu par l'ensemble des représentants du personnel.

5) Analyse des fiches de signalement, accident de service et maladie professionnelle :

L'Assistant de Prévention (AP) nous a présenté une fiche de signalement émise depuis le dernier CHSCT. Il s'agit d'une fiche rédigée suite à des insultes faites par un contribuable. Rappelons ici que, quel que soit le grief ou la problématique portée par ces derniers, un comportement menaçant ou agressif n'est pas acceptable et doit être signalé. La Direction a envoyé un courrier de rappel à l'ordre au contribuable.

On recense deux accidents de service depuis le dernier CHSCT, dont l'imputabilité est reconnue au service. L'un des deux s'est produit lors de l'intervention d'une entreprise extérieure. Solidaires Finances a posé la question de la mise en place d'un plan de prévention, celui-ci aurait pu permettre d'éviter l'accident. L'ISST a répondu par l'affirmative en insistant sur l'importance du plan de prévention. L'analyse de cet accident nous permettra de prendre des mesures afin que cela ne se reproduise pas.

6) Point d'information sur le budget :

Le CHSCT a validé :

- le remplacement de 16 stores au SIP des Andelys en co-financement avec la Direction.
- l'achat d'un fauteuil sur prescription médicale.
- l'achat de 2 évac-chair, l'une pour la trésorerie d'Evreux Municipale et l'autre pour le 1^{er} étage de la cité administrative.

Enfin, un groupe de travail se réunira prochainement pour décider de l'utilisation du budget restant, notamment sur la mise en conformité électrique.

7) Questions diverses :

La Direction a confirmé que les travaux d'accueil sur Politzer étaient achevés, que l'installation de la Trésorerie Hospitalière sera finalisée avec le prochain déménagement du PRS d'ici fin juin.

En l'absence d'autres questions diverses la séance a été levée à 12 H 30.

Les représentants Solidaires Finances au CHSCT de l'Eure.